



4 pages - Formateur·trices, Agent·es et personnels administratifs, Stagiaires des ÉSPÉ

jeudi 5 avril 2018, par [Bariaud](#)



Contre la politique de destruction de la formation des enseignant·es et des CPE

Les lois LRU-Pécresse (2007) et LRU-Fioraso (2013) ont fait éclater le service public universitaire. La loi Peillon (2013), en transformant les IUFM (écoles supérieures autonomes) en école supérieure du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ), a livré la formation aux politiques néolibérales dominantes, qui ont des effets catastrophiques sur la qualité de la formation et sur les conditions de travail de tou·tes :

- érosion des budgets fléchés et diminution des moyens humains affectés aux missions des ÉSPÉ,
- Précarisation des personnels et dégradation de leurs conditions de travail (désorganisation des services, épuisement des personnels, complexité et changements permanents, restructurations, etc.),
- Exposition du mal-être professionnel dès le début de carrière des stagiaires.

La CGT défend le métier d'enseignant, c'est un métier qui s'apprend, elle défend une formation professionnelle des enseignant·es publique, gratuite et adossée à l'université. La CGT combat la politique de soumission de la formation des enseignant·es et des CPE aux dictats néolibéraux que subit l'université.

Pour un financement récurrent de la formation

La plupart des ÉSPÉ, à cause de choix politiques locaux et du désengagement national de l'État, ne sont plus en mesure d'exercer leurs missions. Or :

- le recours massif à l'allègement des emplettes de formation et à des leures numériques à distance ;

- la diminution scandaleuse des actes et des temps de formation (les visites conseils en stage, les temps de préparation professionnelle, les analyses de pratiques, etc.) ;
- l'augmentation des charges de travail pour tou·tes ;
- le découragement des stagiaires et des personnels ;
- l'injuste sélection des étudiant·es à l'entrée.

La CGT revendique le retour à un financement national récurrent pour les ÉSPÉ.

Opposition absolue à une « caporalisation » de la formation

La désorganisation des ÉSPÉ et la tendance autoritariste propre aux politiques néolibérales s'accompagnent d'une nouvelle caporalisation de la formation : pression accrue de l'employeur dans les décisions pédagogiques des formateur·trices, pressions sur les stagiaires pour imposer soumission et obéissance, dévotement de la vie syndicale, etc.

C'est dans cette logique que l'enseignement catholique impose dans les faits que les stagiaires de l'enseignement privé soient formés dans les instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (ISFEC), malgré la décision du Conseil d'État, saisi par la CGT, qui autorise la formation dans les ÉSPÉ.

La CGT revendique le respect de pratiques démocratiques dans la formation (dialogue social, co-construction avec les stagiaires, etc.). Elle revendique que les stagiaires de l'enseignement privé soient formés dans les ÉSPÉ.

Fédération CGT de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture

Contre la politique de destruction de la formation des enseignant·es et des CPE

Les lois LRU-Pécresse (2007) et LRU-Fioraso (2013) ont fait éclater le service public universitaire. La loi Peillon (2013), en transformant les IUFM (écoles supérieures autonomes) en école supérieure du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ), a livré la formation aux politiques néolibérales dominantes, qui ont des effets catastrophiques sur la qualité de la formation et sur les conditions de travail de tou·tes :

- érosion des budgets fléchés et diminution des moyens humains affectés aux missions des ÉSPÉ.
- Précarisation des personnels et dégradation de leurs conditions de travail (désorganisation des services, épuisement des personnels, complexité et changements permanents, restructurations, etc.).

- Explosion du mal-être professionnel dès le début de carrière des stagiaires.

La CGT réaffirme qu'être enseignant·e, c'est un métier qui s'apprend, elle défend une formation professionnelle des enseignant·es publique, gratuite et adossée à l'université. La CGT combat la politique de soumission de la formation des enseignant·es et des CPE aux diktats néolibéraux que subit l'université.

Pour un financement récurrent de la formation

La plupart des ÉSPÉ, à cause de choix politiques locaux et du désengagement national de l'État, ne sont plus en mesure d'exercer leurs missions. D'où :

- le recours massif à l'allègement des maquettes de formation et à des leures numériques à distance ;
- la diminution scandaleuse des actes et des temps de formation (les visites conseils en stage, les temps de préparation professionnelle, les analyses de pratiques, etc.) ; l'augmentation des charges de travail pour tous ;
- le découragement des stagiaires et des personnels ; l'injuste sélection des étudiant·es à l'entrée.

La CGT revendique le retour à un financement national récurrent pour les ÉSPÉ.

Opposition absolue à une « caporalisation » de la formation

La désorganisation des ÉSPÉ et la tendance autoritariste propre aux politiques néolibérales s'accompagnent d'une nouvelle caporalisation de la formation : pression accrue de l'employeur dans les décisions pédagogiques des formateur·trices, pressions sur les stagiaires pour imposer soumission et obéissance, dénigrement de la vie syndicale, etc.

C'est dans cette logique que l'enseignement catholique impose dans les faits que les stagiaires de l'enseignement privé soient formés dans les instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (ISFEC), malgré la décision du Conseil d'État, saisi par la CGT, qui autorise la formation dans les ESPE.

La CGT revendique le respect de pratiques démocratiques dans la formation (dialogue social, coconstruction avec les stagiaires, etc.). Elle revendique que les stagiaires de l'enseignement privé soient formés dans les ÉSPÉ.

Pour un parcours de formation progressif et durable

La réforme Peillon a créé un parcours de formation absurde et inefficace : mauvais positionnement du concours, lien master/concours mal pensé, entrée brutale dans la responsabilité professionnelle, surcharge de travail pour les étudiant·es et les stagiaires.

La CGT revendique la construction d'un continuum de formation sur 5 ans :

- préparation au concours en L3 (modules et stages)
- admission et admissibilité niveau L3 ;
- puis deux années de master rémunérées en qualité de fonctionnaire-stagiaire ;
- puis deux années de néo-titulaire dotées d'une décharge de service pour des compléments de formation.

La CGT revendique de véritables temps de formation et d'accompagnement, ce qui exclut que les stagiaires soient en responsabilité à mi-temps. La prise de responsabilité doit se faire de manière progressive et sécurisée.

De bonnes conditions de travail pour toutes et tous

Les personnels BIATSS sont souvent laissés pour compte alors que leur travail est indispensable au bon fonctionnement des établissements

La montée en puissance de l'épuisement et du mal-être professionnel chez les stagiaires et les personnels des ÉSPÉ (enseignant·es comme BIATSS) est attestée par les CHSCT.

La CGT revendique une reconnaissance réelle des personnels BIATSS.

La CGT revendique une grande enquête nationale menée par les CHS-CT ministériels sur la réalité de la situation des personnels administratifs, enseignants et de service dans les ÉSPÉ, afin de mettre en œuvre des mesures telles que l'obligation de former les personnels avant tout changement de procédure, de logiciel et de fonctionnement, l'augmentation de la dotation Ressources Humaines pour les services et les formations, la fin des heures complémentaires imposées, etc.

Les revendications portées par la FERC CGT

Nous refusons et combattons :

- La destruction de la formation des enseignant·es et des CPE.
- Les politiques d'excellence et l'austérité qui excluent et discriminent.
- La mise en place d'une formation à plusieurs vitesses.
- La précarisation et le recours systématique à des personnels contractuels pour les tâches d'enseignement et les missions pérennes pouvant être assurées par des titulaires.
- Toute privatisation de la formation des enseignant·es.

Nous défendons et revendiquons :

- La création de postes de fonctionnaires titulaires pour répondre aux besoins pédagogiques, administratifs et logistiques des missions de formation des ÉSPÉ et pour intégrer les contractuel·les.
- L'augmentation des salaires, le dégel immédiat du point d'indice.
- La réduction du temps de travail pour toutes et tous.
- La transformation des heures complémentaires en postes statutaires.
- La mise en place d'un continuum de formation et d'une entrée progressive dans les métiers de l'enseignement et de l'éducation.
- Les stagiaires ne doivent pas être des moyens d'enseignement.
- La formation des enseignant·es doit rester publique, gratuite et adossée à l'université.
- L'attribution aux ÉSPÉ de budgets nationaux fléchés, récurrents et suffisants.

Rejoindre la CGT, c'est :

- Refuser la sélection et la ségrégation sociale des étudiant·es à l'entrée des formations (qui affectent surtout les étudiant·es des classes populaires) pour favoriser la formation émancipatrice du plus grand nombre au plus haut niveau.
- Défendre le principe d'un service public national de formation des enseignant·es et des CPE, avec la garantie d'égalité d'accès sur tout le territoire et doté des moyens matériels et humains nécessaires à sa mission d'enseignement et de recherche.
- Défendre le principe que tous les personnels des ÉSPÉ soient fonctionnaires d'État et protéger les statuts nationaux de fonctionnaire d'État et leurs instances nationales (CAP, CTU, CNU).
- Lutter contre la dérive gestionnaire et managériale au sein de nos établissements.
- Refuser l'assujettissement de tous les contenus de formation aux injonctions politiques changeantes du Ministère de l'Éducation Nationale.
- Rejeter le syndicalisme de pure cogestion pour défendre les intérêts et la dignité de tous les personnels sans exclusive.

Rejoignez la CGT

Les personnels (formateur·trices titulaires de tous statuts, formateur·trices associés, intervenant·es, contractuel·les, personnels de service et administratifs) et les publics des ÉSPÉ et des ISFEC (stagiaires et étudiant·es en formation initiale et continue) sont touchés comme tous les salarié·es et comme tous les usager·es des services publics par les politiques et les réformes qui visent au désengagement financier de l'État et à la marginalisation du service public.

Les divers syndicats de la CGT (la CGT FERC Sup pour les personnels des ÉSPÉ, la CGT Educ'action pour les formateur·trices associés et les stagiaires des ÉSPÉ et le SNEIP-CGT pour les personnels, les formateur·trices associés et les stagiaires relevant de l'enseignement privé) leur donnent la possibilité de s'impliquer dans la vie syndicale des ÉSPÉ aux côtés des autres catégories de personnels pour défendre les intérêts de tous les salarié·es et du service public d'enseignement et d'éducation.

Au sein des syndicats CGT, personnels enseignants, personnels BIATSS et stagiaires luttent solidairement. Ce décroisement des corps et des métiers permet de s'approprier une représentation claire de l'institution, de l'importance de chacun·e et des missions d'intérêt public que les ÉSPÉ doivent réaliser au service de la formation des enseignant·es et des CPE. En ce sens d'ailleurs, la CGT porte la revendication que tous les stagiaires des ISFEC soient dans les ÉSPÉ.

Pas de « sous-catégories », chaque voix compte pour une !

À la CGT, tous les syndiqué·es, quels que soient leurs statuts, fonctions ou positions dans l'institution, pensent le service public ensemble, sans exclusive ni hiérarchie. Cette absence de clivage entre les catégories de personnels rend possible le partage des points de vue et renforce la confiance entre les un·es et les autres pour une meilleure efficacité sociale du service public.

En vous syndiquant à la CGT, vous rejoignez un syndicat riche d'un long passé de luttes : la CGT, qui a su faire la preuve, au fil de son histoire, de l'efficacité de son action et de son attachement à l'esprit de Résistance, de justice sociale et d'émancipation.

Adhérer à la CGT, c'est s'engager dans une Fédération, la FERC, qui rassemble l'ensemble des acteur·trices de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture et inscrire son action dans des structures interprofessionnelles en lien avec les Unions Locales et Unions Départementales de la CGT.